

COMMUNIQUE PRESSE

Paris, le 10 Février 2017

LES DONS DE LAIT, C'est jusqu'au 15 Février 2017

Les producteurs qui feront un don de lait, avant le 15 Février 2017, à une association habilitée de leur choix pourront bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 60% de la valeur de leur don. Cette solidarité ne peut se mettre en place sans le concours volontaire des laiteries, qui transforment le lait et transmettent ces dons aux associations sous la forme convenue.

Depuis plus de 20 ans, éleveurs et entreprises laitières sont engagés dans le don de lait. C'est, en moyenne, un don de 3 743 litres par élevage qui est réalisé. La campagne de collecte 2015 / 2016 a permis de distribuer 11,8 millions de litres de lait. Ce volume représente l'équivalent des besoins en lait, sur une année, de plus de 57 000 familles de 4 personnes.

Les produits laitiers apportent bien plus que du calcium. Ils contiennent aussi une multitude d'autres micronutriments essentiels naturellement présents dans le lait qui interviennent dans de nombreuses fonctions vitales pour l'organisme. Les produits laitiers sont les premiers contributeurs en calcium, phosphore, potassium, iode, vitamine B2 et les seconds en vitamine B12, B5, D, A, zinc.

Le lait et les produits laitiers contribuent à l'équilibre alimentaire et à la santé à tous les âges et les stades de la vie, de la conception à la vieillesse. Le lait et ses dérivés (les laits fermentés, yaourts, fromages...) ont des qualités nutritionnelles qui apportent à ces aliments « source » une place privilégiée dans l'équilibre alimentaire. Il est donc vital de permettre aux plus démunis d'avoir accès à ces aliments précieux pour la santé.

Pour aider les acteurs de la filière laitière à faire un don de lait, le CNIEL met à disposition un guide d'information. [Pour en savoir plus](#) : guide et vidéo.

Contact presse

Marylène Bezamat – 06.03.99.62.07 – mbezamat@cniel.com

A propos du CNIEL

La filière laitière française est une filière d'exception caractérisée par sa grande diversité et son exigence en termes de qualité. Le CNIEL est l'interprofession où se partagent les diagnostics et se construisent les actions collectives, dans l'intérêt de tous les acteurs. Les professionnels de la filière laitière française y bâtissent ensemble des référentiels communs notamment autour de l'économie laitière et la qualité du lait. Le CNIEL élabore une expertise scientifique (veilles, programmes de recherche...) qui permet de renforcer la compétitivité des acteurs de la filière, de défendre l'image du lait et des produits laitiers, et de mettre en avant les atouts de la filière, afin de développer la demande en France comme à l'export.

Pour en savoir plus : <http://www.maison-du-lait.com/fr>